

Goderville

Le mag



Hiver 2021 | N°8



Zoom sur les 80 ans des Pastourelles

SOMMAIRE

3 ÉDITO

**4 PRÉSENTATION :
ALEXANDRA FERAY**

5-7 TRAVAUX

8-9 CITOYENNETÉ

10-11 NOUVEAUTÉ

**12-13 PETITES VILLES DE
DEMAIN**

14-15 TERRE DE JEUX 2024

16-17 RETOUR SUR...

18-19 INFORMATIONS...

**20 ZOOM SUR...
Les 80 ans des Pastourelles**

21 PROCHAINEMENT

22-23 AGENDA

**Commune de Goderville
Bulletin municipal n°8 - Hiver 2021**

**Siège social :
2 place Célestin Bellet
76110 GODERVILLE**

**Directeur de publication :
Fédéric CARLIÈRE, Maire**

**Conception et rédaction :
Service communication**

**Crédits photos et illustrations :
Commune de Goderville,
Pixabay**

**Impression :
Online Printers**

**Tirage :
1500 exemplaires**

ÉDITO

CONTINUONS NOS EFFORTS ET EMBELLISSONS NOTRE CENTRE-BOURG !

Après un été célébré avec deux marchés nocturnes et une ouverture de saison culturelle réussie, nous continuons à maintenir nos objectifs ; améliorer le cadre de vie des Godervillais et renforcer l'attractivité de la Commune.

Favoriser l'aménagement urbain, optimiser la circulation et le stationnement feront l'objet de nombreux axes de travail afin de faciliter le déplacement au cœur de notre Commune. Quelques études ainsi que des travaux seront réalisés pour redynamiser et revitaliser le centre-bourg avec la labellisation à « Petites Villes de Demain ».

Par ailleurs, un nouveau système a été mis en place pour enregistrer vos demandes d'urbanisme en ligne, un nouvel outil de communication a également vu le jour et un nouveau site internet sera mis en place prochainement. Cela vous permettra d'accéder facilement à l'information 24h/24 et 7j/7.

Enfin, au cours de ces prochains mois de nombreuses animations seront prévues : spectacles, salons, animations sportives, et expositions rythmeront notre quotidien.

N'oubliez pas, en cas d'épisodes neigeux importants ou de grand froid, le CCAS se propose de contacter par téléphone les personnes vulnérables pour s'assurer qu'elles sont en sécurité.

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent Hiver.

Frédéric CARLIERE
Maire de Goderville

PRÉSENTATION

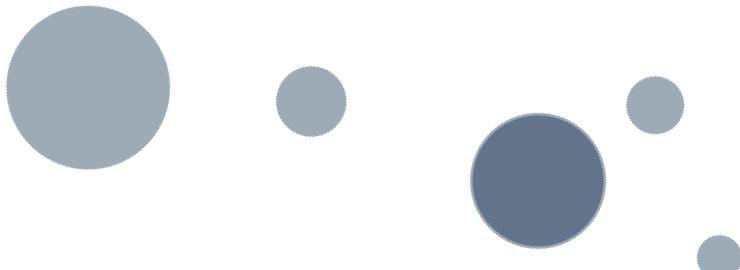


NOUVELLE RECRUE

Elle est joignable :
petitesvillesdedemain.goderville@orange.fr
et 02.35.10.40.77

En novembre, Alexandra FERAY est venue renforcer l'équipe administrative de la Mairie. Chargée de mission dans le cadre de la labellisation de la Commune "Petites Villes de Demain", son poste est financé à hauteur de 75% par l'Etat et ce, pendant toute la durée du mandat Municipal.

L'agent est en charge d'oeuvrer sur différents projets communaux, dont les plus importants sont en lien avec les thématiques du commerce, de l'habitat et de l'aménagement du territoire. La requalification et la redynamisation du centre-bourg sont au coeur du programme "PVD". Des communications régulières sur l'avancée des projets municipaux et demandes de subventions seront réalisées afin d'informer les administrés. Lors des périodes d'accroissements d'activités, l'agent assurera la continuité du service "Urbanisme".



TRAVAUX

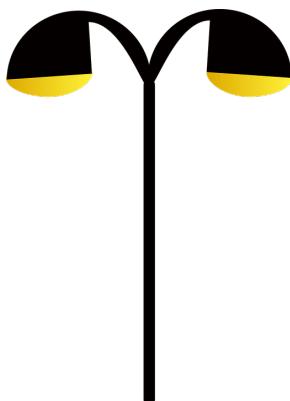
De nombreux projets sont en cours de réflexion ou de réalisation. Découvrez-les !

TRAVAUX SOL GYMNASE

Au cours de l'année 2022, le sol du gymnase Mamie Bréant sera réhabilité et mis aux normes par la société "SOLOMAT SPORT SERVICE". Il permettra d'accueillir des compétitions qui feront partie du label "Terre de Jeux 2024". Des demandes de subvention vont être sollicitées.



ENFOUISSEMENT DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

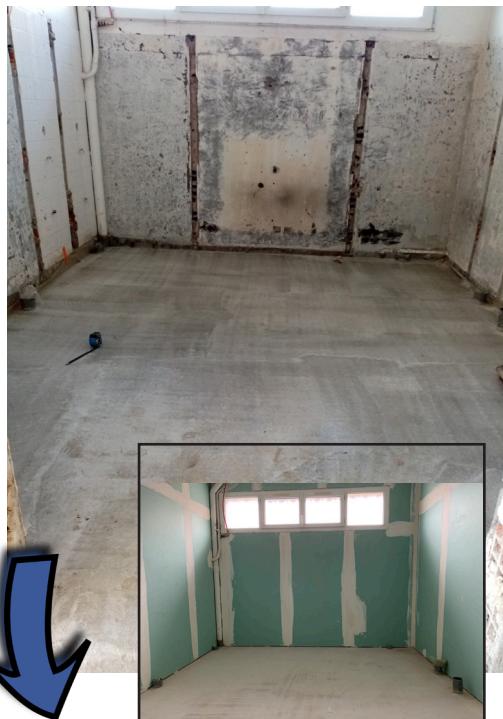


Des travaux sur l'enfouissement de l'éclairage public vont être réalisés rue du Hameau Martin pour un montant de 24 172€ à charge de la Commune et rue Pierre Corneille pour un montant de 25 080€ à charge de la Commune. La fin de la rue Jean Prévost et de la rue des Prés sera également concernée par ces travaux. Cela permettra le changement des candélabres et le passage en éclairage LED. Les travaux seront réalisés par l'entreprise "RESEAUX ENVIRONNEMENT".



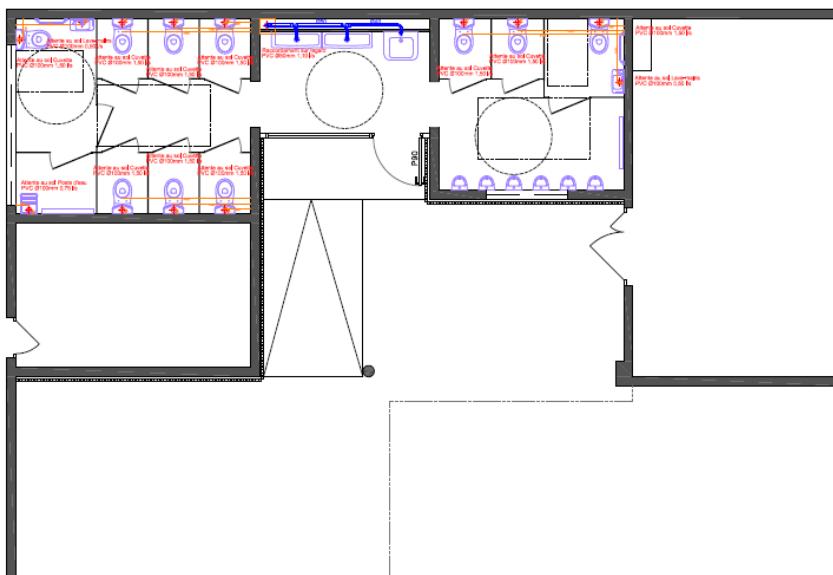
TRAVAUX

RÉFÉCTION DES SANITAIRES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



Les travaux d'aménagement et de réhabilitation des sanitaires garçons et filles de l'école élémentaire ont débuté aux vacances de la Toussaint. Ils seront mis aux normes pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Les travaux ont été financés en partie par l'Etat au titre de la DSIL pour un montant de 43 601€ et au titre de DETR pour un montant de 29 068€.

Le Département a également contribué au projet avec une aide d'un montant de 44 903€. Montant total des travaux : 117 572€.



JARDIN DU SOUVENIR

Cette année, la Commune de Goderville a réalisé des travaux afin de mettre aux normes et d'embellir ce lieu de recueillement. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise "Pompes Funèbres Sailly".



RÈGLEMENT DU CIMETIÈRE



Le règlement du cimetière a été modifié, vous pourrez retrouver l'intégralité du règlement du cimetière et sa tarification sur le site internet de la Commune <http://www.goderville.com/>. Nous vous rappelons que les animaux sont interdits dans l'enceinte du cimetière, même tenus en laisse.

Pour toute demande relative à la gestion du cimetière vous pouvez contacter Madame LAPERDRIX Sylvie au 02.35.10.40.70.

RECENSEMENT DES JEUNES

Chaque jeune Français agé de 16 ans doit se faire recenser, cela lui permettra d'obtenir une attestation de recensement, nécessaire pour accomplir des démarches administratives. En cas de perte ou de vol, la personne peut demander une attestation de situation administrative.

Le recensement citoyen est obligatoire, il permet :

- Attestation de recensement est obligatoire pour s'inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat...) ou un concours administratif en France.
- d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Participer à la JDC (ou en être exempté), est obligatoire pour s'inscrire à partir de l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de l'âge de 25 ans.
- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans. Vous pourrez voter dès l'âge de 18 ans, sans avoir d'autres démarches à effectuer.

La démarche se fait à la mairie ; la personne concernée doit faire elle-même cette demande. Si la personne est mineure, l'un des parents peut faire cette démarche.

Les documents à apporter à la Mairie sont les suivants :

- Carte Nationale d'Identité ou Passeport en cours de validité
- Livret de famille

A noter :

Après votre recensement citoyen et jusqu'à vos 25 ans, vous devez informer votre centre du service national et de la jeunesse (CSNJ) de tout changement de votre situation :

- Changement de domicile. Toute absence du domicile habituel pour une durée de plus de 4 mois doit également être signalée,
- Changement de situation familiale,
- Changement de situation professionnelle.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. Si vous vivez en France, vous pouvez demander à être inscrit sur la liste électorale d'une mairie. Si vous vivez à l'étranger, vous pouvez demander à être inscrit soit sur une liste électorale consulaire, soit sur la liste électorale d'une mairie.

Pour être électeur, il faudra remplir les conditions suivantes :

- Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection,
- Être français,
- Jouir de ses droits civils et politiques.

Vous pouvez vous inscrire en ligne, (<https://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/R16396>) pour cela vous devez utiliser le téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales et joindre la version numérisée des documents suivants :

- Justificatif de domicile
- Justificatif d'identité

Si vous vous inscrivez en Mairie, vous devez fournir les documents suivants :

- Justificatif d'identité
 - Justificatif de domicile
 - Formulaire cerfa n°12669 de demande d'inscription (aussi disponible en mairie)
- Vous pouvez charger une personne d'accomplir cette démarche à votre place. Pour cela un document écrit et signé attestant que vous lui confiez ce pouvoir doit être rédigé.

Par courrier, vous devez envoyer les documents suivants à la Mairie :

- Formulaire cerfa n°12669 de demande d'inscription
- Photocopie d'un justificatif d'identité
- Photocopie d'un justificatif de domicile

La carte électorale est envoyée par courrier à votre domicile au plus tard 3 jours avant le 1er tour de l'élection (ou référendum).

Pour plus de renseignement, vous pouvez contacter Mme DELARUE Sonia au 02.35.10.40.75

DATES DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES (SALLE CULTURELLE LA FICELLE)

Élections Présidentielles :

- Dimanche 10 Avril 2022
- Dimanche 24 Avril 2022

Élections Législatives :

- Dimanche 12 Juin 2022
- Dimanche 19 Juin 2022

DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Cette année, la Communauté de Communes Campagne de Caux déploie un nouveau service avec la Commune de Goderville, celui de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme.

En effet, depuis novembre 2021, vous pouvez effectuer vos demandes en ligne grâce au lien suivant : <https://gnau.campagne-de-caux.fr/?historique/68#/>. Ce nouveau service entièrement gratuit vise à moderniser et améliorer la qualité des services publics.

Les bénéfices de la dématérialisation sont multiples pour les usagers :

- Un gain de temps, et la possibilité de déposer leur dossier en ligne à tout moment de la journée ;
 - Plus de souplesse, grâce à une assistance en ligne afin d'éviter les erreurs et les incomplétiltudes de vos demandes ;
 - Plus de transparence sur l'état d'avancement du dossier ;
 - Des économies sur la duplication des documents à imprimer en plusieurs exemplaires.

L'objectif de cette démarche de dématérialisation est de rendre accessible en ligne l'ensemble des documents d'urbanisme.

La version papier est toujours possible avec la possibilité de déposer votre dossier en Mairie, aux horaires d'ouverture.

Pour plus d'information vous pouvez contacter Madame DELARUE Sonia, Chargée d'urbanisme au 02.35.10.40.75

INSTAGRAM



LA COMMUNE DE GODERVILLE POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE !

Un nouveau support de communication sur la plateforme Instagram ;

Vous pourrez y retrouver tous les événements programmés de La Ficelle et ceux de la Mairie. (Annonce des différents spectacles, séances de cinéma, animations : Marchés nocturnes, Forum des Associations, Terre de Jeux...)

Pour nous suivre c'est juste ici :
[@mairiegodervillesallelaficelle](https://www.instagram.com/mairiegodervillesallelaficelle)

SITE INTERNET

UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR LA COMMUNE !

Plus moderne et plus pratique, le Site Internet de la Commune sera totalement reconstruit et repensé. L'accès à l'information y sera simplifié afin que chacun y trouve les renseignements le plus rapidement possible. Afin d'arriver facilement aux informations, les rubriques suivantes y seront proposées (Mairie, démarches, locations, agenda et vie locale). Vous y retrouverez toute l'actualité de Goderville ainsi que des articles. Le site paraîtra en début d'année.

Si vous avez des recommandations, n'hésitez pas à contacter Madame MOILET Chloé, Chargée de Communication au 02.35.10.40.77 ou sur communication.goderville@orange.fr.

ENQUÊTE DE LA CCI AUPRÈS DES COMMERÇANTS

En octobre 2020, l'Etat a lancé le programme « Petites Villes de Demain ». Cette opération vise à conforter le rôle structurant de 1600 villes françaises, de moins de 20 000 habitants, dans le développement des territoires ruraux.

La Commune a été sélectionnée pour participer à ce programme et ainsi bénéficier de financement qui l'aideront à mener à bien ses différents projets en matière d'habitat, de mobilité, de transition écologique, d'attractivité commerciale...

Pour cela, Goderville s'est associée à la CCI Seine Estuaire pour mettre en place un observatoire du commerce – CCI City Desk -, qui sera disponible sur le Site Internet de la collectivité et permettra de promouvoir le commerce local et de faciliter la reprise de locaux vacants.

Cet observatoire vise à recenser les points de vente, occupés, ou disponibles et à collecter des informations qualitatives sur les commerces.

Afin de réaliser cette action, un collaborateur de la CCI et la Chargée de projets "Petites Villes de Demain" se sont déplacés dans les locaux concernés dès le mardi 16 novembre 2021 afin de renseigner le questionnaire distribué aux commerçants.

Cette enquête a été subventionnée par le Fond National d'Aménagement et de Développement au Territoire pour un montant de 9 310 €.

Si vous souhaitez instaurer une activité professionnelle sur la Commune, merci de vous rapprocher d'Alexandra Feray, Chargée de projets au 02.35.10.40.77 ou sur petitesvillesdedemain@orange.fr.



ÉTUDE DE L'ÎLOT ST FRANÇOIS

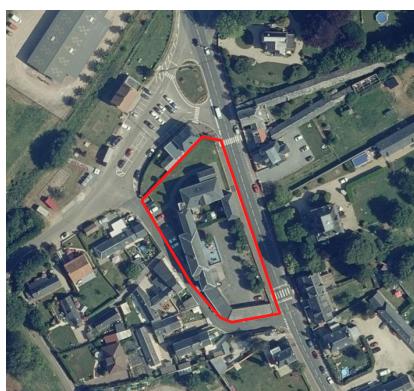
La réhabilitation de cet îlot sous-occupé est un des projets phare identifié par la Commune de Goderville, retenu dans le dispositif "Petites Villes de Demain" avec l'appui de la Communauté de Communes Campagne de Caux.

Le projet de l'îlot Saint François consiste à réhabiliter les bâtiments existants couplés à une opération de densification qui permettront d'étoffer l'offre de logements et aussi de renforcer la vitalité du centre-bourg de la Commune de Goderville.

La Commune s'est également portée candidate à l'Appel à projets "Recyclage foncier des friches en Normandie" afin de faire financer une étude pré-opérationnelle portant sur la reconversion de l'îlot Saint-François en vue de la réalisation d'un projet de logements.

Prochainement, cette étude visera notamment à établir un diagnostic du site et des bâtiments qui la composent (analyse technique des bâtiments et diagnostic structure compris).

L'Etat apporte par le plan de relance une subvention d'un montant de 69 200 euros. Cette subvention "Fonds Friches" est consacrée au recyclage foncier pour des projets comme l'îlot Saint François.



PRÉSENTATION DES FRESQUES



Dans le cadre de Terre de Jeux 2024, la Commune a fait appel au Street-Artiste Havrais « SPRAYVISIONS GRAFFITI », professionnel de décoration à l'aérosol depuis 2011.

En effet, l'artiste a effectué à la demande des élus, deux fresques, une de 9 mètres de long qui sera de fait exposée dans les prochains événements relatifs au label ainsi qu'une fresque élaborée avec un collectif d'adolescents du territoire, réalisée sous forme d'ateliers graffiti.

Véritable lien entre la Culture et le Sport, la première fresque a dans un premier temps été illustrée et découverte par le public au Forum des Associations, le 28 août dernier.

La seconde fresque quant à elle sera réalisée pendant les vacances d'Hiver.

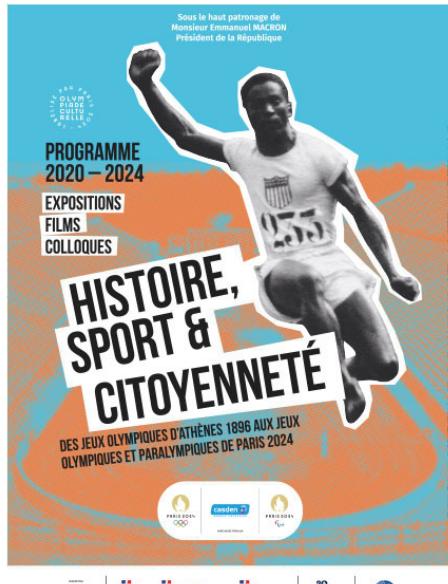
L'Artiste est très enthousiasmé par cette future autre collaboration puisque ça sera sa 5ème réalisation sur Goderville !

EXPOSITION NGEN

A l'occasion de la semaine Olympique et Paralympique, une exposition intitulée « Histoire, Sport et Citoyenneté » sera exposée à la Salle Culturelle La Ficelle du 24 janvier 2022 au 6 février 2022.

En parallèle, un film nommé « les couleurs de la victoire » sera également proposé la même semaine en projection à la Salle Culturelle Communale.

Pour plus de renseignement, vous pouvez contacter LECROQ Arnaud au 02.35.27.07.37 ou par mail à laficelle@goderville.com



Présentation des mascottes

Le centre multisports de Goderville de juillet 2021, animé par Vincent Garcia (éducateur sportif communal) a organisé un concours de dessin afin de créer les mascottes qui représenteront Terre de Jeux 2024, sur les différents supports de communication municipaux.

Les enfants âgés de 6 à 16 ans se sont donc retrouvés autour de feuilles de papier et de crayons afin de réaliser deux personnages qui deviendront emblématiques.

Une quarantaine de dessins étaient en concurrence et ont été scrutés anonymement par les parents.

Ils ont voté pour les mascottes qu'ils trouvaient les plus adaptées à Terre de Jeux 2024.

Frédéric Carlière, Maire, et Vincent ont remis les prix aux deux lauréats ! Ce lot offert par la municipalité était constitué d'un sac à dos, d'une gourde, d'une serviette de plage ainsi que de deux places de spectacle pour assister à la représentation de son choix à la Ficelle.

Découvrez ci-dessous les mascottes.



LE SPECTACLE DU CCAS



Le dimanche 17 Octobre 2021, le CCAS de la Commune de Goderville a organisé un spectacle suivi d'un goûter à la Salle Culturelle « La Ficelle ». La compagnie Zameliboum a présenté son spectacle « Karaoké culinaire » à 15h00. Ce spectacle était destiné aux personnes âgées de plus de 70 ans, accompagnées de leur conjoint. Environ 150 personnes ont répondu présentes pour assister à ce moment convivial et rempli de joie. Les artistes, accompagnés des Ainés ont réussi à mettre l'ambiance.

Les Elus présents, dont le Maire Frédéric Carlière et l'Adjointe aux Affaires Sociales, Sophie Leber, étaient ravis de la prestation, tout comme les artistes.

La Commune remercie les ainés ainsi que les membres de CCAS pour ce joli moment de partage !

SPECTACLE DES ENFANTS

La Mairie et le CCAS avaient convié les enfants de Goderville à un spectacle. Ce dernier s'intitulait "Le fabuleux cadeau de Maximilien" représenté par la Compagnie Soon âme PROD. Cependant, compte tenu de la situation sanitaire, le goûter ainsi que le spectacle aux élèves ont été annulés. La visite du Père Noël a été maintenue aux écoles ainsi que la distribution de friandises le mardi 14 décembre 2021. Le spectacle devrait être reporté à une date ultérieure.



LE NOËL DES ENFANTS

REPAS DE NOËL DES ENFANTS

Le jeudi 16 décembre 2021, les enfants de l'école maternelle et élémentaire mangeant à la cantine, ont bénéficié du repas de Noël préparé par Convivio.

Exceptionnellement deux Adjointes, Bernadette Cozic et Pascaline Vanier ont effectué le service à la cantine ce jour.

CONTE MUSICAL DE NOËL



Jeudi 16/12/2021

Entrée

Terrine de st Jacques,
sauce crème

Plat

Voileille farcie,
crème de girolles



Pommes noisettes

Poêlée gourmande aux
marrons (pdt, champignons,
marrons)

Produit laitier

Sapin de Noël au chocolat

Dessert

Clémentine

LE PAVA, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le territoire de Campagne de Caux est marqué par un tissu très dense d'associations participant à l'attractivité et au cadre de vie.

Les équipes dirigeantes étaient en demande d'un accompagnement permettant la pérennité des structures et le renouvellement de leurs bénévoles. En effet, les associations souhaitaient pouvoir bénéficier d'un lieu ressource que ce soit avant l'embauche d'un premier salarié, pour gérer les ressources humaines, pour bénéficier de conseils sur les procédures nécessaires ou sur le droit applicable, pour mettre en place des événements, mutualiser des équipements, accéder à de l'information ou des formations, faire des demandes de subventions....

La Communauté de Communes avec la participation financière des 22 Communes a donc décidé de créer un Point d'Appui à la Vie Associative (PAVA) au sein de l'Espace France Services.

Le PAVA ainsi mis en place au 1er janvier 2022 aura pour objectif de fournir à toutes les associations du territoire un accompagnement technique, méthodologique et gratuit aux porteurs de projet associatif et aux associations déjà actives. C'est une aide à la résolution des problèmes quotidiens (ressources humaines, techniques d'organisation, de gestion, de comptabilité, première embauche, lien avec des partenaires, orientation vers les circuits financiers locaux, analyse et méthodologie de projet, droit du travail, recherche de financement, communication, mutualisation etc, ...). L'appui peut prendre la forme d'un rendez-vous ponctuel ou d'un accompagnement plus long dans la durée selon le besoin exprimé ...

La mise en place d'un PAVA sur le territoire vise à :

- Pérenniser le tissu associatif qui participe à l'attractivité du territoire
- Encourager la professionnalisation des associations
- Garantir un visage derrière chaque démarche en ligne
- Mener un observatoire local des associations afin d'adapter l'évolution des politiques publiques.

Plus de renseignements : Séverine Deshayes -
Espace France Services - 2 rue du Bel air
à Goderville - 02 27 30 39 60
[- severine.deshayes@campagne-de-caux.fr](mailto:severine.deshayes@campagne-de-caux.fr)

COLLECTE DES DÉCHETS

À l'heure actuelle, la collecte des déchets est assurée via une convention de mutualisation par la Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral. Cette convention prend fin au 30 juin 2022.

La Communauté de Communes Campagne de Caux souhaite profiter de cette échéance pour revoir totalement sa stratégie en matière de collecte des déchets. Au cœur des réflexions : l'amélioration de la qualité du service rendu aux usagers, la réduction des déchets mais aussi la maîtrise et l'équilibre de ce budget dans un contexte national de hausse de coûts de gestion des déchets (augmentation de la Taxe générale sur les activités polluantes, baisse de recettes des ventes de matières issues des centres de tri...).

Autour d'un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés, la Communauté de communes souhaite mettre en œuvre un ensemble d'actions coordonnées à court et moyen termes (restructuration de la déchetterie, redevance incitative, gestion des biodéchets, création d'une ressourcerie...) visant à atteindre les objectifs définis.

Afin de permettre la mise en place de ces actions et diagnostics, Campagne de Caux s'est donc, dans un premier temps, réinterrogée sur son choix de mode de collecte. Le Conseil communautaire de novembre s'est prononcé pour le passage en régie de la collecte à compter du 1er juillet 2022 afin de parvenir à une pleine autonomie. Celle-ci permettra également après une large concertation avec la population dans toutes les communes du territoire de janvier à mars d'instaurer des phases d'expérimentation permettant aux usagers d'être informés mais aussi acteurs en participant à la formulation de propositions et d'actions. **Contact : 02.35.29.65.85**

DÉNEIGEMENT ET PLAN GRAND FROID

En cas d'épisode neigeux important ou de grand froid, le CCAS se propose de contacter par téléphone les personnes vulnérables pour s'assurer qu'elles sont en sécurité.

Pour cela, les personnes en situation de handicap ou dépendantes ainsi que les personnes de plus de 70 ans sont invitées à compléter la fiche de recensement disponible en Mairie, ou à faire déposer la demande en leur nom.

Numéro du CCAS : 02.35.10.40.70 ou commune.goderville@wanadoo.fr

La municipalité gère en général le déneigement des voiries et des passages piétons.

Les gardiens d'immeuble ou gérants de commerce ont l'obligation de déblayer les accès aux portes.

Un arrêté impose aux propriétaires comme aux locataires de déblayer la neige et de saler les trottoirs devant chez eux.

Votre responsabilité peut être engagée en cas d'accident devant chez vous !

80 ANS DES PASTOURELLES (1942-2022)



Les Pastourelles fêteront en 2022 leurs 80 ans d'existence.

L'association Les Pastourelles adhère à la Fédération Nationale Sport en Milieu Rural.

Plusieurs activités y sont proposées : danse, gymnastique, Aérobic, zumba, step, tissus aériens, pilâtes, Marche Nordique...

Le 30 avril prochain à la Salle La Ficelle, s'organisera une soirée consacrée aux 80 ans des Pastourelles. Diverses animations seront prévues dont un concert ...

Un cocktail dinatoire sera proposé avec une participation de 10 €.

Cet événement est ouvert à tous les licenciés anciens et actuels et à tous les anciens membres des bureaux précédents des Pastourelles.

Inscriptions au préalable avant le 1er avril 2022, dernier délai car les places sont limitées. (selon les conditions sanitaires du moment)

Pour plus d'informations sur l'événement vous pouvez contacter Madame GONELLA, Présidente des Pastourelles au 06.14.95.58.37 ou par mail : association.lespastourelles@gmail.com

20 Une assemblée Générale se tiendra le 17 mars 2022, il y sera question du devenir de l'association.

PROCHAINEMENT

SALON DU LIVRE

La Commune de Goderville organisera son premier salon du livre le samedi 19 mars 2022 dans la salle Culturelle La Ficelle.

Trois objectifs principaux ont conditionné la mise en place de ce nouvel événement : ancrer sur le territoire une manifestation en lien avec le livre, créer un nouvel événement culturel au sein de La Ficelle et fédérer un public intergénérationnel sur un temps donné.

La Commune, en s'inscrivant dans une dynamique culturelle de territoire, souhaite mettre en avant principalement des auteurs locaux, proposant des œuvres diversifiées (bd, essai, jeune public, polar, roman...).

Des animations seront aussi proposées tout au long de la journée pour petits et grands.

Lire'N Caux !

**LE SAMEDI 19 MARS 2022 de 10h à 12h30 et de 14h à 18h
à la Salle Culturelle La Ficelle**



1^{er}
Salon du Livre organisé par
la Commune de Goderville



**Dans le cadre du Printemps des Poètes
De nombreux auteurs présents**

Informations :
02.38.27.07.37
laficelle@goderville.com



BREVET PRINTANIER

L'ACMG propose le Brevet Printanier le dimanche 20 mars 2022 à la Maison des Associations (MDA). Les Brevets sont des manifestations inscrites au calendrier de la Fédération Française de Cyclotourisme. Elles sont organisées par les clubs. Elles permettent de rassembler l'ensemble des cyclotouristes du Département. Les sorties sont ouvertes à tous les amoureux de la petite reine, licenciés ou non (parcours route fléchés 35, 50 et 70 km). Un parcours de randonnée pédestre sera peut-être proposé.



Magic Pirates

Spectacle de magie tout public



SAMEDI
29 JANV.
20H30



TARIFS : ADULTE 12 € | ENFANT - 12 ANS 5 €
INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS :
laficelle.resa@goderville.com | 02 35 27 07 37
PASS-SANTÉRIE ET MASQUE OBLIGATOIRES



Salle culturelle La Ficelle | Rue Saint-Jacques - 76110 Goderville | Tel. 02 35 27 07 37 | Email : laficelle.resa@goderville.com | Licence : 1-110100 | S-110533

La Gaité Mesdames

par la Cie Vers Volant



HISTOIRES DE FEMMES
PORTRAITS RENCONTRES
PARTAGES

2022

JEUDI 24 FÉV.
À 20H30



TARIFS : ADULTE 10 € | ENFANT - 12 ANS 5 €
INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS :
laficelle.resa@goderville.com | 02 35 27 07 37
PASS-SANTÉRIE ET MASQUE OBLIGATOIRES

Salle culturelle La Ficelle | Rue Saint-Jacques - 76110 Goderville | Tel. 02 35 27 07 37 | Email : laficelle.resa@goderville.com | Licence : 1-110100 | S-110533

LA FRIT

MATCH D'IMPROVISATION



JEUDI 17 MARS
2022 - 20H30



TARIFS : ADULTE 10 € | ENFANT - 12 ANS 5 €
INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS :
laficelle.resa@goderville.com | 02 35 27 07 37
PASS-SANTÉRIE ET MASQUE OBLIGATOIRES



Salle culturelle La Ficelle | Rue Saint-Jacques - 76110 Goderville | Tel. 02 35 27 07 37 | Email : laficelle.resa@goderville.com | Licence : 1-110100 | S-110533

Séries TV



orchestre
régional
de normandie

HISTOIRE MUSICALE DES SÉRIES TÉLÉ



Vendredi
1er Avril à
20h30



TARIFS : ADULTE 12 € | ENFANT - 12 ANS 5 €
INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS :
laficelle.resa@goderville.com | 02 35 27 07 37
PASS-SANTÉRIE ET MASQUE OBLIGATOIRES

Salle culturelle La Ficelle | Rue Saint-Jacques - 76110 Goderville | Tel. 02 35 27 07 37 | Email : laficelle.resa@goderville.com | Licence : 1-110100 | S-110533

AGENDA

JANVIER

Magic Pirates à 20h30 : Spectacle (Salle La Ficelle)

FÉVRIER

Compagnie Vers Volant à 20h30 : Théâtre (Salle La Ficelle)

Québec / La résilience québécoise à 14h30 : Ciné Conférence (Salle La Ficelle)

MARS

Salon du livre (Salle La Ficelle)

Exposition peinture (Maison des Associations)

La Frit à 20h30 : Théâtre (Salle La Ficelle)

AVRIL

Orchestre Régional de Normandie à 20h30 : Concert (Salle La Ficelle)

Patagonie / Le souffle de Darwin à 14h30 : Ciné Conférence (Salle La Ficelle)

Exposition peinture (Salle des Fêtes - Mairie)

JUIN

Gala des Pastourelles (Salle La Ficelle)

Fête de la musique (Centre-bourg)

JUILLET/AOÛT

Fête de la Madeleine et son feu d'artifice (Centre-bourg et Stade)

Centre Multisports (Gymnase Communal)

Marchés Nocturnes (Centre-bourg)

SEPTEMBRE

Forum des Associations (Centre-bourg)

OCTOBRE

CCAS des Ainés (Salle La Ficelle)

DÉCEMBRE

Illuminations et animations (Centre-bourg)

CCAS des Enfants (Salle La Ficelle)

Marché de Noël (Centre-bourg)

Et au fil des mois :

Vides-greniers des associations ;

Tournois ludiques, cartes, dominos et lotos ;

Repas, galettes ;

Compétitions sportives ;

Animations Terre de Jeux 2024...

Et bien d'autres festivités non encore répertoriées !



Informations Mairie

Contact

Commune de Goderville

2 Place Célestin Bellet

76110 Goderville

02 35 10 40 70

commune.goderville@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

Lundi et mercredi : 9h – 12h

Mardi, jeudi et vendredi : 9h – 12h et 14h – 17h

Site internet

www.goderville.com